



## Mesure de la règle et règle sur mesure

Les 6 volumes correspondant aux règlements techniques Aéroports, Navigation aérienne, Licences et organismes de formation ATCO, Licences des personnels navigants, Opérations aériennes et Navigabilité ont été remis à l'OFNAC.

« Haïti n'a pas promulgué de règlements appropriés pour assurer, au minimum, le respect des prescriptions nationales issues de la législation aéronautique de base et prévoyant des procédures d'exploitation des équipements et des infrastructures (y compris des systèmes de gestion de la sécurité et de formation) normalisées, en conformité avec les normes et pratiques recommandées (SARP) figurant dans les Annexes à la Convention relative à l'aviation civile internationale »

Identifiée par l'OACI comme cause de multiples constats de non-conformité, l'absence de réglementation technique complète était une priorité de l'équipe projet DSNA Services. Ces règlements manquants ont été remis à l'OFNAC qui doit à présent les officialiser pour les rendre applicables. Ensuite débiteront les formations des personnels. « l'occasion pour les agents de l'OFNAC de s'approprier ces règlements et d'en apprécier la portée : écrire ce qu'on doit faire et faire ce qu'on a écrit » souligne Laurent Dumas, Directeur de la Sécurité de l'Aviation Civile à Haïti. Ces règlements spécifiques constituent en effet la pierre angulaire d'un grand nombre d'actions visant à l'implémentation d'un système de surveillance de la sécurité.

“  
Ecrire ce  
qu'on doit  
faire et faire  
ce qu'on a  
écrit”

LAURENT DUMAS

Une bonne dose d'annexes OACI, une pincée d'Europe et un zeste de discernement, relevé de quelques grammes de pragmatisme, voici le secret de la recette suivie par les experts français de l'équipe projet pour doter Haïti de sa propre réglementation technique.

Après une année de travail, le résultat est remarquable : une règle sur mesure, parfaitement respectueuse des normes et pratiques recommandées au niveau international tout en étant adaptée à la situation du pays. Preuve que conformité peut parfaitement rimer avec cohérence et bon sens.

6 volumes produits, des centaines de pages de règles, mais qui sont bien plus que de simples livrables. Ces règles constituent les fondements de la surveillance de la sécurité, promise à un bel essor si l'on en croit les premières mesures d'implémentation effectuées par l'OACI avec qui l'équipe coordonne de façon étroite.

Sécurité'Air vous présente les dernières avancées de ce projet passionnant autour d'une équipe qui exporte chaque jour un peu plus le spectre complet de l'expertise de la DSAC, ingrédient principal !

Excellente lecture !

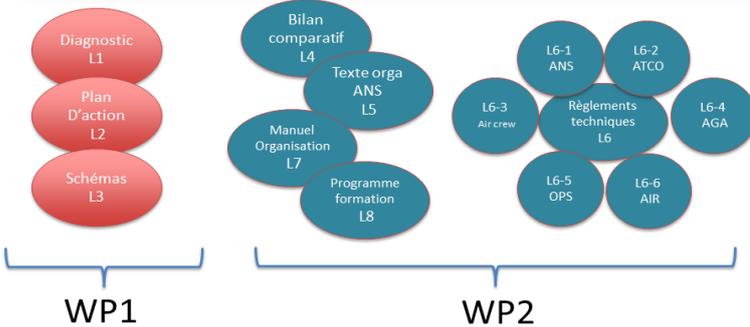
Olivier VUILLEMIN  
Chef de projet Autorité de surveillance Haïti

### Dernière minute

Olivier JEAN est nommé Directeur Général de l'OFNAC par le Président de la République d'Haïti, Jovenel Moïse, en date du 28 mars 2017, en remplacement de Jean-Lemerque PIERRE, nommé Conseiller Technique auprès du Directeur Général. Nous lui adressons nos plus sincères félicitations et nos meilleurs vœux de réussite à la tête de l'OFNAC.

## Situation du projet mars 2017

CHRONOLOGIE	T0	T0+6	T0+12	T0+18	T0+24	T0+36	T0+48
WORK PACKAGES	Diagnostic et plan action WP1	Fondations et méthodologie WP2	WP3	WP4	Consolidation WP5	Certification WP6	



Situation du projet au 30 mars 2017 : WP1 et WP2 clôturés, WP3 en cours

### Place au WP3

Le *Work Package 2* (WP2), seconde phase sur les 6 qui composent le projet, s'est terminé le 10 mars 2017 avec la remise des derniers livrables associés.

Place à présent au **WP3**, axé sur 3 axes fondamentaux :

- l'élaboration des manuels de **contrôle technique** ;
- la maîtrise **documentaire** ;
- les premières **formations** d'inspecteurs surveillance.

Cette phase d'une durée de six mois comprend également plusieurs livrables organisationnels et fonctionnels. Elle mobilisera toute l'équipe et fera appel à de nouvelles compétences.

### L'avis de l'expert : de la nécessité de surveiller les aéroports

En matière d'aéroports, la surveillance va de la conformité des infrastructures à la surveillance des obstacles, en passant par les services de sauvetage et de lutte contre les incendies d'aéronefs ou les inspections des aires.



Cette surveillance par la DSACH (Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile Haïtienne) s'avère indispensable sous deux aspects.

D'abord, l'autorité de l'aviation civile haïtienne se doit de contrôler la sécurité de tous les aérodromes du territoire ; un article du Code de l'Aviation Civile haïtien le stipule.

Ensuite, le développement du pays passe sans doute par des échanges plus importants avec l'extérieur ; l'aviation civile est donc un outil majeur de ce développement pour le pays insulaire qu'est Haïti. L'État haïtien se doit ainsi de démontrer aux instances internationales (et en premier lieu à l'OACI), que le niveau de service proposé, particulièrement au niveau de l'exploitation aéroportuaire, permet d'envisager le trafic aérien en toute sécurité. Une démarche forte, volontariste, de mise en conformité des installations et services aéroportuaires vis-à-vis des normes internationales est pour cela nécessaire.

Haïti dispose à présent de sa propre réglementation technique « aéroports ». Il ne reste plus qu'à la publier officiellement. La suite de notre démarche d'implémentation pourra alors prendre une nouvelle forme, où l'accompagnement de DSNA Services pourra s'appuyer sur des obligations réelles à opposer aux exploitants d'aérodromes.

Paul HUMBLLOT, DSAC NE  
Expert Surveillance Aéroports



### Dominique TARJON

Dominique rejoint l'équipe projet en tant qu'expert aéroport. En poste en Guyane depuis février 2017, Dominique a assuré plusieurs fonctions au sein de la DSAC,

notamment en Océan Indien avant de rejoindre la Martinique en 2011. Il sera plus particulièrement en charge de l'élaboration du Manuel Surveillance Aéroports de la DSAC haïtienne.

### Paul HUMBLLOT

Expert surveillance aérodrome en DSAC Nord-Est, Paul apporte depuis quelques mois son expertise notamment en matière de SSLIA et SPPA. Il a rédigé entièrement le livrable

de réglementation technique de ce domaine au bénéfice de l'aviation civile haïtienne. Il travaillera en binôme avec Dominique sur la suite du projet.



### L'AGENDA à retenir :



- ➔ Début avril : mission *licences ATCO*
- ➔ Début mai : mission *AIR/OPS*
- ➔ Fin mai : mission point d'étape WP#3
- ➔ Début juin : mission *Navigation Aérienne*
- ➔ Fin juin : mission *Aéroports*